



# Guide **S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE**

ANNÉE  
**24/25**  
SCOLAIRE

**EN FILIÈRE**

---

HORS TEMPS SCOLAIRE  
AMÉNAGEABLES  
MUSICOLOGIE

---



# ÉDITORIAL

## **Bienvenue au Conservatoire à Rayonnement Régional de la Métropole du Grand Nancy !**

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein de notre établissement en Classe à Horaires Aménagés (CHA), dispositif qui permet aux élèves, tout en suivant une scolarité identique à tous les élèves de l'Éducation Nationale, de recevoir une formation artistique musicale ou chorégraphique complète, en grande partie sur le temps scolaire. Le Conservatoire à Rayonnement Régional de la Métropole du Grand Nancy est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé initial qui a pour vocation l'apprentissage des pratiques de la musique, du théâtre et de la danse. Il est placé sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture, et sous l'autorité du Président de la Métropole du Grand Nancy.

En offrant un enseignement musical, chorégraphique et théâtral d'excellence, accessible à tous sur l'ensemble du territoire, il participe par ce biais à la construction de la personnalité de l'enfant, à son développement et à son épanouissement personnel (mémoire, concentration, goût de l'effort, curiosité, imagination, sens artistique, sens critique et jugement, capacité d'organisation, etc.) tout en constituant pour les écoles situées sur le territoire et pour les publics extérieurs, un pôle ressource en matière de pratiques amateurs. Son rôle est aussi de repérer et de former les artistes professionnels de demain en les emmenant aux portes de l'enseignement supérieur et du métier.

Dans la filière des Classes à Horaires Aménagés, sont accessibles les spécialités suivantes : Instrument et Danse.

Le Conservatoire est aussi un lieu d'échanges, de diffusion, et de création. Les élèves ont accès à de nombreuses manifestations culturelles gratuites, et bénéficient de classes de maître par les plus grands artistes pédagogues d'aujourd'hui. Il est ainsi un acteur dynamique de la vie culturelle de l'agglomération et de sa région, en collaboration avec les nombreuses autres structures du territoire. Plus de 105 professeurs enseignent à environ 1500 élèves, en s'appuyant sur une équipe administrative et technique de 25 personnes.

Vous trouverez dans ce guide toutes les démarches à effectuer pour une inscription en Classe à Horaires Aménagés au sein de notre établissement.

Dans l'attente d'accueillir vos enfants.

**Guillaume Chappez**

Directeur par intérim du Conservatoire régional du Grand Nancy

# SOMMAIRE

## **J'AURAI 5 ANS, 6 ANS, 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025**

- 6 Je me pré-inscris en cours d'Éveil 5 ans ou 6 ans \*
- 8 Je me pré-inscris en Initiation instrumentale 6 ans \*
- 10 Je me pré-inscris à l'Atelier de Découverte Instrumentale de 6 à 10 ans \*
- 12 Je me pré-inscris en cycle 1 en filière Hors Temps Scolaire à partir de 7 ans \*
- 15 Je me pré-inscris en cycle 1 en filière Aménageable à partir de 7 ans (Instrument ou Maîtrise) \*

## **J'AURAI 6 ANS OU 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE, JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE EN 2024/2025**

- 17 Je me réinscris et souhaite intégrer  
le cours d'Éveil 6 ans  
ou l'Atelier de Découverte Instrumentale  
ou l'Initiation instrumentale \*
- 20 Je me réinscris et souhaite intégrer le cycle 1 en filière Hors Temps Scolaire à partir de 7 ans \*
- 22 Je me réinscris et souhaite intégrer le cycle 1 en filière Aménageable à partir de 7 ans (Instrument ou Maîtrise) \*

## **JE N'AI JAMAIS FAIT DE MUSIQUE, OU DE DANSE OU DE THÉÂTRE, JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025**

- 24 Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire Instrument ou Maîtrise ou Atelier tremplin théâtre (initiation)
- 26 Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire Chant lyrique / Jazz / Danse / Théâtre (cycle diplômant - hors CPES)
- 28 Je me pré-inscris en filière Aménageable Instrument ou Maîtrise

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2025, ou au plus tard le 31 décembre 2025.

## **JE SUIS NON DÉBUTANT, EXTÉRIEUR AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN 2024/2025**

- 30 *Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire (hors cycle spécialisé et CPES)  
Instrument / Chant lyrique / Jazz / Accompagnement au piano / Direction d'orchestre / Danse / Théâtre*
- 33 *Je me pré-inscris en filière Aménageable Instrument ou Maîtrise*
- 35 *Je me pré-inscris en pratique collective instrumentale ou vocale uniquement*

## **JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE POUR LA RENTRÉE 2024/2025**

- 38 *Je me réinscris en filière Hors Temps Scolaire*
- 39 *Je me réinscris en filière Aménageable*
- 41 *Je me réinscris en changeant de filière (vers la filière HTS ou Musicologie uniquement)*

## **43 JE SOUHAITE COMMENCER OU POURSUIVRE DES ÉTUDES DE MUSICOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE À LA RENTRÉE 2024/2025**

## **46 JE SOUHAITE M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE EN CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MUSIQUE (CPES) /CYCLE SPÉCIALISÉ À LA RENTRÉE 2024/2025**

## **48 JE SOUHAITE M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE EN CYCLE SPÉCIALISÉ DANSE À LA RENTRÉE 2024/2025**

## **50 JE SOUHAITE M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE EN CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR THÉÂTRE (CPES) À LA RENTRÉE 2024/2025**

## **52 INFORMATIONS PRATIQUES**

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 5 ANS, 6 ANS, 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025

Je me pré-inscris en cours d'Éveil 5 ans ou 6 ans \*

[S'inscrire, se réinscrire : 02 au 15 juillet 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - JUILLET 2024

— Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 02 et le 15 juillet 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je formule deux choix d'horaire par ordre de préférence pour un cours d'Éveil 5 ans ou 6 ans en fonction de mon âge :

HORAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025	
Éveil 5 ans	Éveil 6 ans
<b>MERCREDI</b> de 9h00 à 10h00 <b>MERCREDI</b> de 10h00 à 1h00	<b>MERCREDI</b> de 11h00 à 12h00 <b>MERCREDI</b> de 13h00 à 14h00

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ou au plus tard le 31 décembre 2024.

## **ÉTAPE 2**

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024**

— Si je suis admis, je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire m'informant de mon inscription sur l'horaire choisi en fonction des places disponibles. Ce courriel me communiquera l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter le cours qui m'a été attribué.

— Je suis alors redevable des frais de dossier de 76 euros, payables via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

## **ÉTAPE 3**

### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024**

— J'ai rendez-vous dans le hall du Conservatoire le jour du premier cours (semaine du 16 septembre 2024). Je suis alors pris en charge par l'enseignant qui me conduira à la salle de cours.

## **ÉTAPE 4**

### **RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANTS - SEPTEMBRE 2024**

— Je suis convié à une rencontre d'information sur le contenu et le déroulement de l'année avec les enseignants en charge de ce cours. La date me sera communiquée par les enseignants à la rentrée.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 5 ANS, 6 ANS, 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025

Je me pré-inscris en Initiation instrumentale 6 ans \*

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

— Je procède à ma pré-inscription en ligne entre 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je formule ma demande d'intégrer l'Initiation instrumentale en précisant ma motivation dans le cadre information prévu à cet effet ainsi que la discipline choisie parmi les instruments proposés ci-dessous :

INITIATION INSTRUMENTALE	
Violon	Trombone
Alto	Euphonium / Saxophone
Violoncelle	Percussions
Contrebasse	Piano**
Flûte traversière	Orgue
Hautbois	Guitare
Clarinette	Flûte à bec
Basson	Traverso
Cor	Cornet à bouquin
Trompette/Cornet	Viole de gambe
	Tuba

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ou au plus tard le 31 décembre 2024.

\*\* Nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits



- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

## **ÉTAPE 2**

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024**

- Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire m'informant de mon inscription ou non dans la discipline choisie, en fonction des places disponibles et de mon appétence.
- Si je suis admis, me sera communiqué l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter le nom de l'enseignant qui m'a été attribué (noté cours temporaire tmp).
- Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.
- Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

## **ÉTAPE 3**

### **ÉTABLISSEMENT DE L'HORAIRE DE COURS - SEPTEMBRE 2024**

- L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

## **ÉTAPE 4**

### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024**

- Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 5 ANS, 6 ANS, 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025

Je me pré-inscris en Atelier de Découverte Instrumentale, de 6 à 10 ans \*

[S'inscrire, se réinscrire : 02 au 15 juillet 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - JUILLET 2024

— Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 02 et le 15 juillet 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.

<b>ATELIER DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE</b>
<b>MERCREDI</b> de 14h à 14h45
Violon - Alto - Hautbois - Clarinette - Cor - Trombone - Tuba - Clavecin

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ou au plus tard le 31 décembre 2024.

## **ÉTAPE 2**

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024**

- Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription et me communiquant l'identifiant de mon extranet usager iMuse et ma place définitive dans cet atelier.
- Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.
- Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

## **ÉTAPE 3**

### **RÉUNION D'INFORMATION - SEPTEMBRE 2024**

- Je suis convié, avec mes parents, à un concert suivi d'une réunion d'information sur le contenu et le déroulement de l'année. Cette séance se déroulera en présence d'un représentant de la direction du Conservatoire ainsi que des enseignants en charge de ce parcours le mercredi 18 septembre 2024 de 14h00 à 14h45 en Salle Ravel.

## **ÉTAPE 4**

### **DÉBUT DES COURS - OCTOBRE 2024**

- J'ai rendez-vous dans le hall du Conservatoire le jour du premier cours (mercredi 02 octobre 2024) pour être pris en charge par l'enseignant qui me conduira à la salle de cours.

## **ÉTAPE 5**

### **FIN DES COURS - MAI 2025**

- Le dernier cours aura lieu le mercredi 21 mai 2025. Celui-ci me permettra de réentendre, à l'occasion d'un concert, tous les instruments vus dans l'année. À l'issue de cette séance, j'aurai la possibilité d'échanger avec mes enseignants en vue de procéder à mon inscription pour l'année suivante.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 5 ANS, 6 ANS, 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025

Je me pré-inscris en cycle 1 en filière Hors Temps Scolaire à partir de 7 ans \*

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

— Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je formule mon choix de spécialité : Musique ou Danse ou Maîtrise. Si je choisis la spécialité musique, je suis tenu de faire 3 choix par ordre de préférence parmi les instruments proposés ci-dessous :

#### Instruments de l'orchestre / Département Cordes

- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Contrebasse

#### Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions

- Flûte traversière
- Hautbois
- Basson
- Clarinette
- Trompette / Cornet
- Cor
- Trombone
- Euphonium / Saxophone
- Percussions
- Tuba

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ou au plus tard le 31 décembre 2024.

## Département Claviers et Instruments polyphoniques

Piano (nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits)

Orgue

Guitare

## Département Musique ancienne

Flûte à bec

Traverso

Cornet à bouquin

Viole de gambe

Clavecin

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

— Au-delà du 10 juin 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

## ÉTAPE 2

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

— Si je suis admis, je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire m'informant de mon inscription dans l'une des disciplines choisies, en fonction des places disponibles. Me sera communiqué l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter le nom de l'enseignant qui m'a été attribué (noté cours temporaire tmp) ainsi que les horaires des cours collectifs (Formation musicale, Chant choral, horaires provisoires de danse). Pour la Maîtrise, je pourrais consulter tous les horaires des cours : Formation musicale, Chant choral et cours de la Maîtrise.

— Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables auprès du Service des études.

— Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

## ÉTAPE 3

### ÉTABLISSEMENT DE L'HORAIRE DU COURS D'INSTRUMENT - SEPTEMBRE 2024

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

## ÉTAPE 4

### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 5 ANS, 6 ANS, 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025

Je me pré-inscris en cycle 1 en filière Aménageable à partir de 7 ans  
(Instrument ou Maîtrise) \*

[S'inscrire, se réinscrire : 11 au 28 mars 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2024

— Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 11 et le 28 mars 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je formule mon choix de spécialité : Instrument ou Maîtrise. Si je choisis la dominante instrumentale, je suis tenu de faire 3 choix par ordre de préférence parmi les instruments proposés ci-dessous :

#### Instruments de l'orchestre / Département Cordes

- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Contrebasse

#### Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions

- Flûte traversière
- Hautbois
- Basson
- Clarinette
- Trompette / Cornet
- Cor
- Trombone
- Euphonium / Saxophone
- Percussions
- Tuba

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ou au plus tard le 31 décembre 2024.

## Département Claviers et Instruments polyphoniques

Piano (nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits)

Orgue

Guitare

## Département Musique ancienne

Flûte à bec

Traverso

Cornet à bouquin

Viole de gambe

Clavecin

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

— Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière Aménageable.

— Au-delà du 28 mars 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

## ÉTAPE 2

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

— Si je suis admis, je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire m'informant de mon inscription dans une discipline choisie, en fonction des places disponibles et de mon appétence. Me sera communiqué l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter mon emploi du temps ainsi que le nom de l'enseignant qui m'a été attribué (noté cours temporaire tmp).

**Pour les instrumentistes :** je pourrais consulter les horaires des cours collectifs de Formation musicale et de Chant choral.

**Pour la Maîtrise :** je pourrais consulter tous les horaires des cours : Formation musicale, Chant choral et cours de la Maîtrise.

— Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables auprès du Service des études.

— Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais.

## ÉTAPE 3

### ÉTABLISSEMENT DE L'HORAIRE DU COURS D'INSTRUMENT - SEPTEMBRE 2024

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

## **ÉTAPE 4**

### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024**

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.



# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 6 ANS OU 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE, JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE EN 2024/2025

*Je souhaite intégrer le cours d'Éveil 6 ans ou l'Atelier de Découverte Instrumentale  
ou l'Initiation instrumentale \**

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

— Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.

#### ÉVEIL 6 ANS

**MERCREDI** de 11h00 à 12h00  
**MERCREDI** de 13h00 à 14h00

#### ATELIER DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE

**MERCREDI** de 14h à 14h45

Violon - Alto - Hautbois - Clarinette - Cor - Trombone - Tuba - Clavecin

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ou au plus tard le 31 décembre 2024.

## INITIATION INSTRUMENTALE

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse  
Flûte traversière  
Hautbois  
Clarinette  
Basson  
Cor  
Trompette/Cornet

Trombone  
Euphonium / Saxophone  
Percussions  
Piano\*\*  
Orgue  
Guitare  
Flûte à bec  
Traverso  
Cornet à bouquin  
Viole de gambe  
Tuba

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

— Au-delà du 10 juin 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

— Je me connecte à mon extranet usager iMuse à compter de fin juillet pour prendre connaissance de la discipline ou du cours qui m'a été attribué, et du nom de l'enseignant (noté tmp cours temporaire dans l'attente de l'horaire de cours définitif).

— Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet iMuse ou auprès du Service des études.

### ÉTAPE 3

#### RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2024

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

— Si je suis admis en Atelier de Découverte Instrumentale, je suis convié, avec mes parents, à un concert suivi d'une réunion d'information sur le contenu et le déroulement de l'année. Cette séance sera en présence d'un représentant de la direction du Conservatoire ainsi que des enseignants en charge de ce parcours le mercredi 18 septembre 2024 de 14h00 à 14h45 en Salle Ravel.

\*\* Nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits

## ÉTAPE 4

### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2024

— Si je suis admis en cours d'Initiation instrumentale, je me rends seul dans la salle de mon professeur le jour du 1<sup>er</sup> cours (semaine du 16 septembre 2024).

— Si je suis admis en cours d'Éveil 6 ans, j'ai rendez-vous dans le hall du Conservatoire le jour du premier cours (mercredi 18 septembre 2024) pour être pris en charge par l'enseignant qui me conduira à la salle.

— Si je suis admis en Atelier de Découverte Instrumentale, j'ai rendez-vous dans le hall du Conservatoire le jour du premier cours (mercredi 02 octobre 2024) pour être pris en charge par l'enseignant qui me conduira à la salle.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 6 ANS OU 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE, JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE EN 2024/2025

*Je me réinscris et souhaite intégrer le cycle 1 en filière Hors Temps Scolaire à partir de 7 ans \**

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

— Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je formule mon choix de discipline : Instrument ou Danse ou Maîtrise. Si je choisis « instrument », je suis tenu de faire 3 choix par ordre de préférence parmi les propositions ci-dessous :

#### Instruments de l'orchestre / Département Cordes

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse

#### Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions

Flûte traversière  
Hautbois  
Basson  
Clarinette  
Trompette / Cornet  
Cor  
Trombone

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ou au plus tard le 31 décembre 2024.

Euphonium / Saxophone  
Percussions  
Tuba

### Département Claviers et Instruments polyphoniques

Piano (nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits)  
Orgue  
Guitare

### Département Musique ancienne

Flûte à bec  
Traverso  
Cornet à bouquin  
Viola de gambe  
Clavecin

- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 10 juin 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

## ÉTAPE 2

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

- Je me connecte à mon extranet usager iMuse à compter de fin juillet pour prendre connaissance de la discipline ou du cours qui m'a été attribué, et du nom de l'enseignant (noté tmp cours temporaire dans l'attente de l'horaire de cours définitif).
- Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

## ÉTAPE 3

### ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2024

- **Pour les instrumentistes** : l'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.
- **Pour les danseurs** : Je me rends obligatoirement à la matinée de rencontre avec les enseignants, samedi 07 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 au Conservatoire, afin de m'assurer de l'emploi du temps proposé. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué, sans modification possible.
- **Pour les élèves de la Maîtrise** : les horaires de cours étant collectifs, j'en prends note via mon extranet usager iMuse.

## ÉTAPE 4

### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024

- Les cours débutent la semaine du 18 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## J'AURAI 6 ANS OU 7 ANS À LA RENTRÉE PROCHAINE, JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE EN 2024/2025

*Je souhaite intégrer le cycle 1 en filière Aménageable à partir de 7 ans (Instrument ou Maîtrise) \**

[S'inscrire, se réinscrire : 11 au 28 mars 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2024

- Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 11 et le 28 mars 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je choisis mon orientation : Instrument ou Maîtrise. Si j'opte pour un instrument, je formule 3 choix par ordre de préférence parmi les instruments proposés ci-dessous :

#### Instruments de l'orchestre / Département Cordes

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse

#### Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions

Flûte traversière  
Hautbois  
Basson  
Clarinette  
Trompette / Cornet  
Cor

\* L'âge pris en compte est celui de l'enfant au 1<sup>er</sup> septembre 2024, ou au plus tard le 31 décembre 2024.

Trombone  
Euphonium / Saxophone  
Percussions  
Tuba

### Département Claviers et Instruments polyphoniques

Piano (nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits)

Orgue

Guitare

### Département Musique ancienne

Flûte à bec

Traverso

Cornet à bouquin

Viole de gambe

Clavecin

— Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame-Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière (AMÉ).

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

— Au-delà du 28 mars 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

## ÉTAPE 2

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

— Je me connecte à mon extranet usager iMuse à compter de fin juillet pour prendre connaissance de la discipline ou du cours qui m'a été attribué, et du nom de l'enseignant (noté tmp cours temporaire dans l'attente de l'horaire de cours définitif).

— Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

## ÉTAPE 3

### ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2024

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

## ÉTAPE 4

### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE N'AI JAMAIS FAIT DE MUSIQUE, OU DE DANSE OU DE THÉÂTRE, JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025

*Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire Instrument ou Maîtrise ou Atelier tremplin théâtre (initiation)*

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

- Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je formule trois choix d'instruments ou mon choix de discipline. Je vérifie sur le *Règlement des études* (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 10 juin 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

- Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription ou non en fonction des places disponibles dans la discipline demandée.
- Si je suis admis, me sera communiqué l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je



pourrai consulter mon emploi du temps ainsi que le nom de l'enseignant qui m'a été attribué (noté cours temporaire tmp).

**Pour les instrumentistes :** je pourrais consulter les horaires des cours collectifs de Formation musicale et de Chant choral.

**Pour la Maîtrise :** je pourrais consulter tous les horaires des cours : Formation musicale, Chant choral et cours de la Maîtrise.

**Pour les comédiens :** je pourrais consulter l'horaire de l'Atelier tremplin

— Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

— Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### **ÉTAPE 3**

#### **ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DU COURS - SEPTEMBRE 2024**

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

### **ÉTAPE 4**

#### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024**

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE N'AI JAMAIS FAIT DE MUSIQUE, OU DE DANSE OU DE THÉÂTRE, JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025

*Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire  
Chant lyrique / Jazz / Danse / Théâtre (cycle diplômant - hors CPES)*

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MAI / JUIN 2024

- Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je mentionne la discipline choisie parmi : Chant lyrique, Jazz, Danse et Théâtre. Je vérifie sur le *Règlement des études* (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

### ÉTAPE 2

#### INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - MAI 2024

- Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée (disponible sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, même si je suis débutant, et je la retourne auprès du Service des études accompagnée des droits de concours de 38 euros.

— Pour les élèves en jazz uniquement, je renvoie obligatoirement, en plus de la fiche d'inscription et du règlement, une vidéo de 2 à 4 minutes, correspondant à l'interprétation d'un morceau à caractère jazz, suivi d'une improvisation sur la même grille harmonique, afin que mon dossier soit étudié lors du 1<sup>er</sup> tour du concours d'entrée (présélection sur vidéo).

### ÉTAPE 3

#### ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS PRÉPARATOIRES AU CONCOURS - SEPTEMBRE 2024

— Je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les enseignants de Chant lyrique, de Jazz, de Théâtre et de Danse qui aura lieu au Conservatoire le 07 septembre 2024 de 9h à 12h afin de définir avec eux les horaires des cours préparatoires au concours d'entrée.

### ÉTAPE 4

#### CONCOURS D'ENTRÉE - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2024

— Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours qui a lieu selon le calendrier suivant :

DISCIPLINE	DATE DU CONCOURS	SALLE
Jazz	Mercredi 25 septembre 2024	Jazz (sous-sol)
Théâtre	Mercredi 25 septembre 2024	Salle Vitez
Chant lyrique	Jeudi 03 octobre 2024	Salle 318
Danse	Samedi 05 octobre 2024	Studios de danse

— Le résultat du concours d'entrée est communiqué uniquement par voie d'affichage au Conservatoire à compter du lendemain du concours (le lundi suivant si le concours a lieu un samedi).

### ÉTAPE 5

#### CONFIRMATION ET FRAIS DE DOSSIER - SEPTEMBRE / OCTOBRE 2024

— À l'issue du concours d'entrée, si je suis admis, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

— Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### ÉTAPE 6

#### DÉBUT DES COURS - OCTOBRE 2024

— Le début des cours se fait la semaine suivant la date du concours d'entrée.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE N'AI JAMAIS FAIT DE MUSIQUE, OU DE DANSE OU DE THÉÂTRE, JE SOUHAITE M'INSCRIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CONSERVATOIRE EN 2024/2025

*Je me pré-inscris en filière Aménageable Instrument ou Maîtrise*

[S'inscrire, se réinscrire : 11 au 28 mars 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2024

- Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 11 et le 28 mars 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je formule trois choix d'instruments ou mon choix d'intégrer la Maîtrise. Je vérifie sur le *Règlement des études* (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.
- Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame-Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière (AMÉ).
- Au-delà du 28 mars 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

- Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription ou non en fonction des places disponibles dans la discipline demandée.

— Si je suis admis, me sera communiqué l'identifiant de mon extranet usager iMuse au moyen duquel je pourrai consulter mon emploi du temps ainsi que le nom de l'enseignant qui m'a été attribué (noté cours temporaire tmp).

**Pour les instrumentistes** : je pourrais consulter les horaires des cours collectifs de Formation musicale et de Chant choral.

**Pour la Maîtrise** : je pourrais consulter tous les horaires des cours : Formation musicale, Chant choral et cours de la Maîtrise.

— Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

— Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### ÉTAPE 3

#### ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DU COURS D'INSTRUMENT - SEPTEMBRE 2024

— L'enseignant de ma discipline principale instrumentale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

### ÉTAPE 4

#### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SUIS NON DÉBUTANT, EXTÉRIEUR AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN 2024/2025

*Je me pré-inscris en filière Hors Temps Scolaire (hors cycle spécialisé et CPES)*

*Instrument / Chant lyrique / Accompagnement au piano / Direction d'orchestre / Jazz / Danse / Théâtre / Maîtrise*

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

— Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je mentionne la discipline choisie. Je vérifie sur le *Règlement des études* (consultable sur le site internet) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

— Au-delà du 10 juin 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - MAI 2024

— Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée et le formulaire d'auto-évaluation de Formation musicale (disponibles sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, et je les retourne auprès du Service des études accompagnés des droits de concours de 38 euros (excepté pour la Maîtrise).

— Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours d'entrée qui a lieu selon le calendrier suivant :

DISCIPLINE	DATE DU CONCOURS	SALLE	COURS DE PRÉPARATION
<b>Cordes - Musique ancienne</b>	Lundi 1 <sup>er</sup> juillet 2024	302	Non
<b>Vents - Percussions - Chœurs - Maîtrise</b>	Mardi 02 juillet 2024	302	Non
<b>Claviers et polyphoniques</b>	Mercredi 03 juillet 2024	302	Non
<b>Jazz</b>	Mercredi 25 septembre 2024	004	À partir du 16 septembre 2024
<b>Théâtre</b>	Mercredi 25 septembre 2024	Salle Vitez	À partir du 16 septembre 2024
<b>Chant lyrique</b>	Jeudi 03 octobre 2024	Salle 318	À partir du 16 septembre 2024
<b>Danse</b>	Samedi 05 octobre 2024	Studios de danse	À partir du 16 septembre 2024
<b>Direction d'orchestre</b>	Mardi 05 novembre 2024	Auditorium	À partir du 16 septembre 2024
<b>Accompagnement piano</b>	Jeudi 17 octobre 2024	432	À partir du 16 septembre 2024

#### **Pour les élèves instrumentistes :**

— Il m'est demandé d'interpréter une pièce au choix sauf pour le piano, le violon et la guitare pour lesquels je dois en plus interpréter un morceau imposé d'après la liste des morceaux imposés consultables sur le site internet du Conservatoire à partir du 21 mai 2024. Ma prestation sera non accompagnée.

#### **Pour les élèves danseurs :**

— Je suis dans l'obligation de suivre les cours de préparation au concours dont les horaires sont consultables sur le site internet du Conservatoire à partir de fin juillet 2024.

— Pour le 2<sup>e</sup> cycle : je suis invité à préparer les exercices proposés sur les vidéos mises en ligne sur le site internet du Conservatoire, en les aménageant si besoin en fonction de mon niveau.

— Pour le 3<sup>e</sup> cycle : je suis invité à préparer la variation de mon esthétique, proposée sur les vidéos mises en ligne sur le site internet du Conservatoire en l'aménageant si besoin en fonction de mon niveau.

#### **Pour les élèves candidats en Théâtre, Chant lyrique, Accompagnement au piano et Direction d'orchestre :**

— Je suis dans l'obligation de suivre les cours de préparation au concours (voir étape 3).

### **Pour les élèves candidats en Jazz :**

— Je renvoie obligatoirement, en plus de la fiche d'inscription et du règlement, une vidéo de 2 à 4 minutes, correspondant à l'interprétation d'un morceau à caractère jazz, suivi d'une improvisation sur la même grille harmonique, afin que mon dossier soit étudié lors du 1<sup>er</sup> tour du concours d'entrée (présélection sur vidéo) le mardi 17 septembre 2024.

## **ÉTAPE 3**

### **ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2024**

— Si je suis candidat en Jazz, Théâtre ou Danse, je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les enseignants qui aura lieu au Conservatoire le 07 septembre 2024 de 9h à 12h afin de définir avec eux les horaires des cours de préparation au concours d'entrée.

Attention : ces horaires des cours de préparation ne correspondent pas nécessairement aux horaires définitifs des cours de l'année.

## **ÉTAPE 4**

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2024**

— Le résultat du concours d'entrée est communiqué uniquement par voie d'affichage au sein du Conservatoire à compter du lendemain du concours (le lundi suivant si le concours a lieu un samedi).

#### **Si je suis admis au concours d'entrée**

— Je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables auprès du Service des études.

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon/mes horaire(s) de cours. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter les horaires qui me seront attribués par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

— Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

## **ÉTAPE 5**

### **DÉBUT DES COURS DE PRÉPARATION - SEPTEMBRE 2024**

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.



# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SUIS NON DÉBUTANT, EXTÉRIEUR AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN 2024/2025

*Je me pré-inscris en filière Aménageable Instrument ou Maîtrise*

[S'inscrire, se réinscrire : 11 au 28 mars 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2024

- Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 11 et le 28 mars 2024 en cliquant sur le lien S'inscrire, se réinscrire ci-dessus. À cette occasion, je mentionne la discipline choisie ainsi que la filière (AMÉ). Je vérifie sur le *Règlement des études* (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.
- Je suis dans l'obligation de joindre (lors de ma pré-inscription) les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 28 mars 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - MARS/AVRIL 2024

- Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée Aménageable et le formulaire d'auto-évaluation de Formation musicale (disponibles sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, et je les retourne auprès du Service des études accompagnés des frais de concours de 38 euros.

- Je suis convoqué au concours d'entrée qui a lieu le samedi 13 avril 2024.
- Il m'est demandé d'interpréter une pièce au choix de ma discipline, sauf pour le piano, le violon et la guitare pour lesquels je dois en plus interpréter un morceau imposé d'après la liste des morceaux imposés consultables sur le site internet du Conservatoire à partir du 19 février 2024. Ma prestation sera non accompagnée.
- Le résultat du concours d'entrée est communiqué uniquement par voie d'affichage au Conservatoire à compter du lundi qui suit le concours.

### **ÉTAPE 3**

#### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024**

- Si je suis admis, je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription et me communiquant mon identifiant extranet usager par lequel je pourrai consulter mon emploi du temps : les cours collectifs qui m'ont été attribués sur iMuse ainsi que le nom de mes professeurs (cours d'instrument notés tmp «cours temporaire» dans l'attente de l'horaire de cours définitif).
- Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.
- Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### **ÉTAPE 4**

#### **ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2024**

- L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

### **ÉTAPE 5**

#### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024**

- Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SUIS NON DÉBUTANT, EXTÉRIEUR AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN 2024/2025

*Je me pré-inscris en pratique collective instrumentale ou vocale uniquement*

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

- Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien S'inscrire, se réinscrire ci-dessus. À cette occasion, je mentionne la discipline choisie.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 10 juin 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - MAI/JUIN 2024

- Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée Hors Temps Scolaire et le formulaire d'auto-évaluation de Formation musicale (disponibles sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, et je les retourne auprès du Service des études accompagnés des frais de concours de 38 euros.
- Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours qui a lieu suivant le calendrier suivant :

DISCIPLINE	DATE DU CONCOURS	SALLE
<b>Cordes - Musique ancienne</b>	Lundi 1 <sup>er</sup> juillet 2024	302
<b>Vents - Percussions - Chœurs</b>	Mardi 02 juillet 2024	302

— Il m'est demandé d'interpréter une pièce au choix de ma discipline (excepté pour le violon qui fait l'objet d'une pièce imposée). Ma prestation sera non accompagnée.

### ÉTAPE 3

#### ÉTUDE DU DOSSIER - JUILLET 2024

— Suite au concours, ma demande de pré-inscription est étudiée par la Direction du Conservatoire et les enseignants. Sont pris en compte le niveau, ainsi que le nombre de places disponibles dans les chœurs ou orchestres.

### ÉTAPE 4

#### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

— Si je suis admis, je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me confirmant mon inscription et me communiquant mon identifiant extranet usager par lequel je pourrai consulter les cours collectifs qui m'ont été attribués sur iMuse.

— Dès lors, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

— Si je ne suis pas admis, ma pré-inscription est annulée, je ne suis redevable d'aucun frais supplémentaires.

### ÉTAPE 5

#### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE POUR LA RENTRÉE 2024/2025

*Je me réinscris en filière Hors Temps Scolaire*

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

- Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 10 juin 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

- Mon dossier étant traité, je me connecte sur mon extranet usager iMuse à compter de fin juillet pour prendre connaissance de l'horaire des cours collectifs qui m'ont été attribués. Les cours individuels apparaissent en « temporaires » (tmp).
- Je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

### ÉTAPE 3

#### ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2024

— **Pour les instrumentistes et les chanteurs lyriques** : l'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

— **Pour une réinscription en Danse, Théâtre ou Jazz** : je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les enseignants qui aura lieu au Conservatoire le 07 septembre 2024 de 9h à 12h afin de définir avec eux mes horaires de cours. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

### ÉTAPE 4

#### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE POUR LA RENTRÉE 2024/2025

*Je me réinscris en filière Aménageable*

[S'inscrire, se réinscrire : 11 au 28 mars 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2024

- Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 11 et le 28 mars 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma réinscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 28 mars 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### INSCRIPTION SCOLAIRE POUR LA FILIÈRE AMÉNAGEABLE - MARS 2024

- Je m'inscris ou me réinscris parallèlement à l'école Notre-Dame-Saint-Sigisbert ou au collège Saint-Sigisbert en mentionnant le choix de la filière (AMÉ).

### **ÉTAPE 3**

#### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024**

— Mon dossier étant traité, je me connecte sur mon extranet usager iMuse à compter de fin juillet pour prendre connaissance de l'horaire des cours collectifs qui m'ont été attribués. Les cours individuels apparaissent en « temporaires » (tmp).

— Je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

### **ÉTAPE 4**

#### **ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2024**

— L'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

### **ÉTAPE 5**

#### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024**

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.



# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SUIS DÉJÀ AU CONSERVATOIRE ET JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE POUR LA RENTRÉE 2024/2025

*Je me réinscris en changeant de filière (vers la filière HTS ou Musicologie uniquement)*

[S'inscrire, se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

— Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.

— Je n'oublie pas d'écrire ma demande de changement de filière dans l'encadré prévu en mentionnant le nom de la nouvelle filière souhaitée :

- CHAM/CHAD/S2TMD vers Hors Temps Scolaire ou Musicologie
- AMÉ vers Hors Temps Scolaire ou Musicologie

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma réinscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

— Au-delà du 11 juin 2024, ma demande n'est plus prioritaire et une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

### ÉTAPE 2

#### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

— Mon dossier étant traité, je me connecte sur mon extranet usager iMuse à compter de fin juillet pour prendre connaissance de l'horaire des cours collectifs qui m'ont été attribués. Les cours individuels apparaissent en « temporaires » (tmp).

— Je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet usager iMuse ou auprès du Service des études.

### ÉTAPE 3

#### ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2024

— **Pour les instrumentistes ou chanteurs lyriques** : l'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

— **Pour une réinscription en Danse, Théâtre ou Jazz** : je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les enseignants qui aura lieu au Conservatoire le 07 septembre 2024 de 9h à 12h afin de définir avec eux mon horaire de cours. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

### ÉTAPE 4

#### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SOUHAITE COMMENCER OU POURSUIVRE DES ÉTUDES DE MUSICOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE À LA RENTRÉE 2024/2025

S'inscrire : 22 mai et 10 juin 2024



Se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024



### ÉTAPE 1 - CHOIX 1

#### JE SUIS DÉJÀ ÉLÈVE AU CONSERVATOIRE - RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MAI 2024

- Je m'inscris à l'Université de Lorraine par le biais de Parcours Sup.
- Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 22 mai et le 10 juin 2024 en cliquant sur le lien *Se réinscrire* ci-dessus.
- Je n'oublie pas de préciser le changement de filière :
  - CHAM vers Musicologie
  - HTS vers Musicologie
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma réinscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.
- Au-delà du 10 juin 2024, une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.

## ÉTAPE 1 - CHOIX 2

### JE NE SUIS PAS ÉLÈVE AU CONSERVATOIRE / TEST D'ORIENTATION - JUIN 2024

- Je m'inscris à l'Université de Lorraine par le biais de Parcours Sup.
- Je me pré-inscris parallèlement au Conservatoire en cliquant sur le lien *S'inscrire* ci-dessus.
- Si je suis accepté en Musicologie, je suis convoqué à l'entretien d'orientation au Conservatoire le mardi 11 juin 2024 (2<sup>e</sup> session le 29 août 2024) afin d'établir mon choix d'instrument en présence d'un représentant de l'Université et d'un représentant du Conservatoire.
- L'Université de Lorraine me communique par mail la fiche d'inscription Musicologie et le formulaire d'auto-évaluation de Formation musicale qui permettra de définir mon niveau lors de l'entretien d'orientation. Je suis dans l'obligation renvoyer numériquement ces deux documents 10 jours avant la date de l'entretien.
- À l'issue de l'entretien, je m'acquitte du règlement des frais de dossier de 76 euros et je fournis les pièces justificatives suivantes :
  - une copie de la carte d'identité de l'élève ;
  - une copie complète de l'avis d'imposition (2023 sur les revenus de 2022) ;
  - un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
  - une photo d'identité.

**IMPORTANT - Pour le Chant lyrique, le Jazz, le piano, la guitare, la harpe et les percussions uniquement : en plus de mon inscription à Parcours Sup et de l'entretien d'orientation (ci-dessus), je suis tenu de passer un concours d'entrée.**

— Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée et le formulaire d'auto-évaluation de Formation musicale (disponibles sur le site internet du Conservatoire).

— Je retourne ces deux documents au Service des études, accompagnés des droits de concours de 38 euros

— Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours qui a lieu selon le calendrier suivant :

- **Jazz** : mercredi 25 septembre 2024 (salle 004)
- **Chant lyrique** : jeudi 03 octobre 2024 (salle 318)
- **Claviers et polyphoniques** : mercredi 03 juillet 2024 (salle 302)
- **Vents / Percussions** : mardi 02 juillet 2024 (salle 302)

— Le résultat du concours d'entrée est communiqué uniquement par voie d'affichage au Conservatoire, à compter du lendemain du concours

## ÉTAPE 2

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - FIN JUILLET 2024

— Je reçois fin juillet un courriel du Conservatoire me communiquant mon identifiant extranet usager iMuse afin de me permettre de consulter le nom de l'enseignant qui m'a été attribué (noté tmp cours temporaire en attente de l'horaire de cours définitif) ainsi que les jours et heures des cours collectifs.

## ÉTAPE 3

### ÉTABLISSEMENT DES HORAIRES DE COURS - SEPTEMBRE 2024

— **Concernant le cursus Instrument ou Chant lyrique** : l'enseignant de ma discipline principale me sollicite afin de définir avec lui mon horaire de cours d'instrument. Si je ne réponds pas à sa sollicitation, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

— **Concernant le cursus Jazz** : je me rends obligatoirement à la journée de rencontre avec les enseignants qui aura lieu au Conservatoire le 07 septembre 2024 de 9h à 12h afin de définir avec eux mon horaire de cours. Si je ne suis pas présent à ce rendez-vous, je serai tenu d'accepter l'horaire qui me sera attribué par l'enseignant, sans modification ultérieure possible.

## ÉTAPE 4

### DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024

— Les cours débutent la semaine du 16 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SOUHAITE M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE EN CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MUSIQUE (CPES) / CYCLE SPÉCIALISÉ À LA RENTRÉE 2024/2025

S'inscrire : 22 mai et 10 juin 2024



Se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024



---

— Les concours d'entrée en CPES / cycle spécialisé sont organisés au sein d'un réseau d'établissements (DEM Grand Est).

### ÉTAPE 1

#### INSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

— Je procède à ma pré-inscription en ligne pour les nouveaux élèves, ou à ma réinscription pour les anciens élèves en cliquant sur les liens *S'inscrire* ou *Se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je mentionne la discipline choisie. Je vérifie sur le *Règlement des études* (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription ou de ma réinscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

### ÉTAPE 2

#### INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - MAI/SEPTEMBRE 2024

— Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée CPES/cycle spécialisé et le formulaire d'auto-évaluation de Formation musicale (uniquement pour les instrumentistes) si je n'ai pas validé cette UV

dans un autre CRR (disponibles sur le site internet du Conservatoire) en plus de ma pré-inscription, et je les retourne auprès du Service des études accompagnés des frais de concours de 38 euros.

— Je consulte la « liste-réservoir », disponible à partir du lundi 18 mars 2024, sur le site du Conservatoire.

— Au-delà du vendredi 13 septembre 2024, l'inscription à ce concours d'entrée n'est plus possible.

— Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours d'entrée.

## **ÉTAPE 3**

### **CONCOURS D'ENTRÉE - OCTOBRE 2024**

— Les concours d'entrée sont organisés les 10 et 11 octobre 2024 au Conservatoire régional du Grand Nancy, précédés des cours de préparation à compter du 03 septembre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SOUHAITE M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE EN CYCLE SPÉCIALISÉ DANSE À LA RENTRÉE 2024/2025

[S'inscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



[Se réinscrire : 22 mai et 10 juin 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### INSCRIPTION EN LIGNE - MAI/JUIN 2024

- Je procède à ma pré-inscription en ligne pour les nouveaux élèves, ou à ma réinscription pour les anciens élèves en cliquant sur les liens *S'inscrire* ou *Se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je mentionne la discipline choisie. Je vérifie sur le *Règlement des études* (consultable sur le site internet du Conservatoire) que je n'ai pas dépassé la limite d'âge, auquel cas ma pré-inscription ne pourra être acceptée.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma pré-inscription ou de ma réinscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.



## ÉTAPE 2

### INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE - MAI/SEPTEMBRE 2024

- Je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée et je la retourne auprès du Service des études accompagnés des frais de concours de 38 euros.
- Au-delà du 26 septembre 2024, l'inscription à ce concours d'entrée n'est plus possible.
- Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours d'entrée.

## ÉTAPE 3

### PRÉPARATION DU CONCOURS D'ENTRÉE - MAI/SEPTEMBRE 2024

- Je suis invité à préparer deux variations de mon esthétique que je présenterai lors du concours d'entrée :
  - **Variation imposée** : je suis invité à préparer la variation imposée de 3<sup>e</sup> cycle proposée sur les vidéos mises en ligne sur le site internet du Conservatoire à partir du 21 mai 2024 en l'aménageant si besoin en fonction de mon niveau.
  - **Variation libre**

## ÉTAPE 4

### CONCOURS D'ENTRÉE - OCTOBRE 2024

- Le concours d'entrée est organisé le jeudi 03 octobre 2024.

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SOUHAITE M'INSCRIRE OU ME RÉINSCRIRE EN CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR THÉÂTRE (CPES) À LA RENTRÉE 2024/2025

[S'inscrire : 13 mai au 13 juillet 2024](#)



[Se réinscrire : 22 mai au 10 juin 2024](#)



---

— Un seul concours d'entrée en CPES théâtre est organisé pour les deux établissements de Nancy et de Metz.

### ÉTAPE 1

#### INSCRIPTION EN LIGNE

— **Pour les nouveaux élèves** : je télécharge la fiche d'inscription au concours d'entrée et je la retourne auprès du Service des études accompagnée des frais de concours de 38 euros. Au-delà du 13 juillet 2024, l'inscription à ce concours n'est plus possible.

— **Pour les élèves souhaitant se réinscrire** : cliquer sur le lien *Se réinscrire* si dessus entre le 22 mai et le 10 juin 2024.

### ÉTAPE 2

#### CONCOURS D'ENTRÉE - AOÛT 2024

— Je reçois ma convocation environ une semaine avant la date du concours.

— Le concours d'entrée se déroule le jeudi 29 août 2024 à 9h30 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz.

# Documents d'inscription



Les documents nécessaires à une inscription sont disponibles en cliquant ici

MUSIQUE  
DANSE  
THÉÂTRE

MUSIQUE · DANSE · THÉÂTRE  
**Conservatoire**  
régional du Grand Nancy

2024/2025  
**S'INSCRIRE,  
SE RÉINSCRIRE**  
AU CONSERVATOIRE

Toutes les informations sur [conservatoire.grandnancy.eu](http://conservatoire.grandnancy.eu)

[conservatoire.grandnancy.eu](http://conservatoire.grandnancy.eu)

Soutenu par  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
Grand Nancy  
métropole

# INFORMATIONS PRATIQUES

Conservatoire régional du Grand Nancy  
Guillaume Chappez, directeur par intérim

---

## Service des études

Agnès Fontanella, conseillère aux études musicales  
Anne Vidal, conseillère aux études chorégraphiques et théâtrales

---

## Contacts

✉ **Par courrier**  
Conservatoire régional du Grand Nancy  
1-3 rue Michel Ney - CO n°36  
54035 Nancy Cedex

☎ **Par téléphone**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi)  
03 83 35 27 95

💻 **Par internet**  
sur le site du Conservatoire  
[conservatoire.grandnancy.eu/contact](https://conservatoire.grandnancy.eu/contact)

## CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS ET S2TMD

---

### Du CE1 au CM2 - Élèves instrumentistes

École élémentaire Alfred-Mézières  
16 rue Alfred-Mézières - 54000 Nancy - 03 83 30 56 62

---

### 6<sup>e</sup> - Élèves instrumentistes/danseurs

Collège Alfred-Mézières  
19 rue Alfred-Mézières - 54000 Nancy - 03 83 35 04 36

---

### **5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> - Élèves danseurs**

**Collège de La Craffe**

2 rue de La Craffe - 54000 Nancy - 03 83 35 38 29

---

### **5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> - Élèves instrumentistes**

**Collège Alfred-Mézières**

19 rue Alfred-Mézières - 54000 Nancy - 03 83 35 04 36

---

### **De la 2<sup>nd</sup>e à la Terminale S2TMD**

**Lycée Henri-Poincaré**

2 rue de la Visitation - 54000 Nancy - 03 83 17 39 40

---

**Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale - Circonscription Nancy 1**

*Primaire/Collège*

9 rue des Brice - 54000 Nancy - 03 83 93 56 00

[ce.ien54-nancy1@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-nancy1@ac-nancy-metz.fr)

**Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz**

*Lycée*

9 rue des Brice - 54000 Nancy - 03 83 86 20 20

## **MUSICOLOGIE**

**Université de Lorraine - UFR Arts, Lettres et Langues - Nancy**

Institut de Musicologie

3 place Godefroy de Bouillon - 54015 Nancy Cedex

03 72 76 31 11 (Institut) / 03 72 76 30 70 (Scolarité)

[all-ncy-scol-contact@univ-lorraine.fr](mailto:all-ncy-scol-contact@univ-lorraine.fr)

## **FILIÈRE AMÉNAGEABLE**

**École élémentaire Notre-Dame Saint-Sigisbert**

*Élèves instrumentistes et maîtrisiens du CE1 au CM2*

35 rue de la Ravinelle - 54000 Nancy - 03 83 17 33 80

**Collège Notre-Dame Saint-Sigisbert**

*Élèves instrumentistes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>*

19 cours Léopold - 54000 Nancy - 03 83 17 33 80

# Conservatoire régional du Grand Nancy

1-3 rue Michel Ney  
CO n°36 - 54 035 NANCY  
03 83 35 27 95

—  
[conservatoire.grandnancy.eu](http://conservatoire.grandnancy.eu)

—  
*Une question ? Une demande ?*  
Rendez-vous sur  
[conservatoire.grandnancy.eu/contact](http://conservatoire.grandnancy.eu/contact)

—  
Retrouvez le Conservatoire sur

